

# LETTRE AUX DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉCOLE ET AUX ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

Année scolaire 2020-2021

Semaine de la laïcité du 7 au 11 décembre 2020

*Madame la directrice, Monsieur le directeur,  
Madame l'enseignante, Monsieur l'enseignant,*

*Encore une fois l'actualité met en évidence le besoin de ré-asseoir le principe de laïcité et de questionner la façon dont on transmet les valeurs de la République dans nos établissements scolaires. La semaine de la laïcité, du 7 au 11 décembre prochain, constitue un temps fort pour initier un travail de réflexion et d'actions pédagogiques à prolonger sur le long terme. Ce travail s'inscrit dans un parcours de formation à la citoyenneté qui doit concerner tous les élèves, sur tous les territoires et quels que soient les contextes.*

*Afin de vous soutenir dans cette démarche, le groupe départemental culture humaniste de la DSDEN du Rhône vous propose un outil pragmatique articulé autour d'actions, répertoriées par domaines/disciplines et par cycles. Il est également opportun de privilégier les partenariats avec les élus, les associations complémentaires de l'Ecole pour conduire les actions à destination des élèves en cherchant aussi à impliquer les familles.*

*Cette journée nationale de la laïcité doit permettre à la communauté éducative de mettre en valeur son action pour aider notre jeunesse à s'approprier les valeurs de la République. Je vous accorde ma confiance pour porter ce message de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité qui unit et rassemble au sein de votre école. Je remercie chacune et chacun d'entre vous pour son engagement et son professionnalisme.*



Guy Charlot

La grande loi républicaine du 9 décembre 1905 qui sépare les Eglises et l'Etat est le socle du « vivre ensemble » en France. C'est par elle que la laïcité s'est enracinée dans nos institutions.

Les trois valeurs indissociables qu'elle définit en font la pierre angulaire de notre pacte républicain. La liberté de conscience, d'abord, qui permet à chaque citoyen de choisir sa vie spirituelle ou religieuse ; l'égalité en droit des options spirituelles ou religieuses, ensuite, qui interdit toute discrimination ou contrainte ; enfin la neutralité du pouvoir politique qui reconnaît ses limites en s'abstenant de toute ingérence dans le domaine spirituel ou religieux.

La loi de 1905 affirme donc la dissociation de la citoyenneté et de l'appartenance religieuse. La France cesse de se définir comme une nation catholique.

Si cette séparation fût douloureusement ressentie par beaucoup de Français et a suscité de nombreux conflits, la laïcité a finalement réussi à transformer le combat en valeur républicaine partagée.

Depuis 1905, le contexte a évolué. Sous l'effet de l'immigration, la France est devenue plurielle sur le plan spirituel et religieux. Il s'agit, dans le respect de la diversité de notre société, de loger l'unité.

Si, au nom du principe de laïcité, la France doit accepter d'accueillir de nouvelles religions, celles-ci doivent aussi respecter pleinement les valeurs républicaines. C'est à cette condition que leur intégration sera réussie.

La laïcité, c'est la liberté, mais c'est aussi l'égalité, l'égalité entre les citoyens qu'elle que soit leur croyance. C'est à l'Etat que revient la mission de veiller, dans les relations avec les cultes et l'ensemble des familles spirituelles, à ce que tous puissent s'exprimer.

C'est lui qui doit faire en sorte qu'aucun groupe, qu'aucune communauté ne puisse imposer à qui ce soit une appartenance religieuse, en particulier en raison de ses origines. La laïcité est donc à l'avant-garde du combat contre les discriminations.

Mais la laïcité, c'est aussi et surtout la fraternité. Parce qu'elle reconnaît et respecte les différences culturelles, spirituelles, religieuses, elle a aussi pour mission, et c'est la plus noble de toutes, de créer les conditions permettant à tous de vivre ensemble, dans le respect réciproque et dans l'attachement commun à un certain nombre de valeurs.

Ces valeurs qui doivent nous unir, ce sont celles que l'on apprend à l'école. Et c'est en cela que l'école est un espace spécifique qui accueille des enfants et des adolescents auxquels elle doit donner des outils intellectuels leur permettant, quelles que soient leurs origines, leurs convictions ou celles de leurs parents, de devenir des citoyens éclairés, apprenant à partager, au-delà de toutes leurs différences, les valeurs de notre République.

C'est la raison pour laquelle, si l'école ne doit pas être à l'abri du monde, les élèves doivent être protégés de la « fureur du monde ». Face aux conflits qui divisent, face aux comportements et aux signes qui exaltent la différence, l'école doit apporter sa contribution à cette communauté de valeurs, de volontés et de rêves qui fondent la République. Empreinte de liberté, d'égalité et de fraternité, la laïcité est le fondement du pacte républicain.

Bernard STASI

## Des ressources pédagogiques pour travailler avec les élèves

- [Sur le site académique](#)
- Sur le site de Canopé :
  - [Valeurs de la République](#)
  - [Éduquer contre le racisme et l'antisémitisme](#)
- Possibilité d'emprunter auprès du rectorat plusieurs expositions permettant de travailler sur la laïcité avec les élèves :
  - EXPO-QUIZ du GUIDE DU MOUTARD « LA LAÏCITE, PARLONS-EN ! » : [à réserver sur le site de la DAAC](#)
  - [EXPOSITION ISERL "LAÏCITE ET RELIGIONS EN FRANCE"](#)
  - [EXPOSITION BNF « LA LAÏCITE EN QUESTIONS »](#)

■ Ces deux dernières expositions sont à demander directement à la chargée de mission « Valeurs de l'Ecole de la République » de l'académie à l'adresse suivante : [violaine-melani.laprononciere@ac-lyon.fr](mailto:violaine-melani.laprononciere@ac-lyon.fr)

Outils pédagogiques proposés par le groupe départemental culture humaniste de la DSDEN du Rhône

1 padlet par cycle (de 1 à 3 avec 1 post-it par domaine/discipline) :

[Lien pour le cycle 1](#)

[Lien pour le cycle 2](#)

[Lien pour le cycle 3](#)

### Atteintes à la laïcité et aux valeurs de la République : des outils et ressources pour accompagner les équipes sur le terrain.

Afin d'accompagner dans la gestion des atteintes à la laïcité et aux valeurs de la République, directeurs et directrices d'école, chefs et cheffes d'établissements, enseignants et enseignantes disposent de différents outils de communication pour obtenir de l'aide et des conseils.

Ces outils ont également vocation, par leur dimension d'outils statistiques, d'analyser à différentes échelles, la récurrence des faits, leur nature et la typologie des auteurs des faits.

Cette analyse fine et régulière permet aux équipes académiques Laïcité et Valeurs de la République, de proposer et d'adapter des contenus de formations et de concevoir différents types d'accompagnements.

### Outils de saisine pour les directeurs d'école

#### Démarches à activer parallèlement

- Saisine suspicion de radicalisation islamiste : [dsden69prevrad@ac-lyon.fr](mailto:dsden69prevrad@ac-lyon.fr)
- Faits établissements : portail aréna → Enquêtes et pilotage → pilotage établissement → Faits établissements → créer un fait.
- ...et prévenir systématiquement l'IEN.

Pour signaler un cas de suspicion de radicalisation islamiste, il convient dans un premier temps envoyer un bref compte-rendu donnant les identités des auteurs sur la boîte mél académique dédiée : [dsden69prevrad@ac-lyon.fr](mailto:dsden69prevrad@ac-lyon.fr), puis dans un second temps de saisir le fait établissement dans l'application éponyme. Cette procédure vise à accélérer l'identification et le traitement de ces informations.

[Accès au livret prévention radicalisation 2020 sur le site du Gouvernement.](#)

Les faits établissements sont traités au niveau départemental à un double niveau : Inspection académique pour proposer un accompagnement, un soutien voire faire une analyse avec justice et police, et rectorat pour transmission éventuelle au national.

### Outils de saisine accessibles par tous les acteurs de la communauté éducative

- [Saisine laïcité sur le site EDUSCOL](#)
- [Saisine lutte contre le racisme et l'antisémitisme sur EDUSCOL](#)

Les personnels de l'Éducation nationale et plus largement les acteurs de la communauté éducative se sentent parfois seuls face à une situation où ils pressentent que le principe de laïcité est remis en cause. Avec les formulaires en ligne, ils ont la possibilité de faire part d'une situation dont ils ont été témoins ou d'une difficulté qu'ils rencontrent sur ce sujet qui est au cœur des fondements de l'école républicaine.

Le principe de laïcité est au cœur de notre contrat social et des valeurs que porte l'Ecole de la République. Les atteintes au principe de laïcité dans les enseignements ou la vie scolaire demandent une réponse unifiée au regard des grands principes du droit.

→ Ces saisines permettent à chaque acteur de la communauté éducative, **qu'il soit enseignant ou non**, d'écrire au ministère. Une réponse est apportée dans les vingt-quatre heures en cas de signalement d'un problème relatif à la laïcité. La demande est ensuite traitée par l'équipe laïcité de l'académie de Lyon.

### Outils d'aide à la gestion des situations et ressources

- [Vadémécum laïcité \(sur EDUSCOL\)](#)
- [Vadémécum lutte contre le racisme et l'antisémitisme \(sur EDUSCOL\)](#)
- [Affiche 1er degré \(sur EDUSCOL\)](#)

→ Ces outils permettent à tous les membres d'une équipe pédagogique : de maîtriser les concepts, d'en comprendre le cadre juridique, d'apporter des réponses pratiques et réfléchies à la gestion des atteintes.

- Comité Valeurs de la République : [elaicite@ac-lyon.fr](mailto:elaicite@ac-lyon.fr)

→ Cette instance a vocation à répondre aux demandes des écoles et des établissements, et à leur apporter un soutien concret, soit en situation de crise, soit dans le cadre d'un accompagnement à plus long terme. L'équipe du comité VR se caractérise par sa capacité d'intervention sur le terrain et par la pluralité de leurs expertises. (Juristes, experts en religions, représentants associatifs, inspecteurs 1er et 2nd degré, chef d'établissement, PVS, DAAC...).